

Motion du groupe MISE

Pour un accès facilité à l'information

L'exercice du travail de Conseiller Général ou Communal demande l'accès à une quantité importante de documents. Beaucoup d'élus travaillent sur les dossiers communaux d'une manière nomade (à la maison, au bureau, dans les transports publics...). De plus, la plupart travaille directement sur leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone ; les documents ne sont plus systématiquement imprimés.

Le groupe MISE demande que tous les documents utiles au bon travail des élus soient regroupés sur le site internet de la commune.

Lors de la convocation aux assemblées plénières, seul l'ordre du jour aurait besoin d'être imprimé et envoyé, les autres documents pouvant être téléchargés sur le site internet de la commune. Libre à chacun d'imprimer les documents ou de travailler directement sous la forme électronique de ceux-ci.

De plus, le regroupement des documents permettrait de créer une archive accessible à tous ; « l'histoire » du travail des élus.

La diminution des impressions de documents s'inscrit bien dans l'esprit « Fully, cité de l'énergie ».

La motion

La motion demande la création d'une section spécifique sur le site internet de la commune (www.fully.ch).

Cette section devra contenir les documents suivants (liste non-exhaustive);

- PV des séances plénières
- Convocations aux séances plénières
- Rapports des différentes commissions du Conseil Général
- Comptes des années précédentes de la Commune et des SI
- Budget de la Commune
- Postulats et Motions
- Demandes de crédits d'engagement
- Demandes de prorogations de crédits
- Autres documents jugés utiles par le Bureau

Quelques avantages de la motion;

Célestin Taramarcaz

- Accessibilité partout et en tout temps aux documents
- Meilleur suivi des dossiers car les nouveaux élus peuvent accéder aux anciens documents
- Diminution des frais communaux liés à l'impression des documents
- Accès aux versions « à jour » des documents
- Moins de papier = meilleure efficience écologique
- Création d'une « mémoire » du travail des élus

Fully, le 15 juin 2018	Le MISE	
Jonas Carron	Sandrine Perruchoud	Laurent Ballif
Mathieu Bessero-Belti	Benoît Wiblé	Vincent Günther

Christophe Thétaz